

Mettre en œuvre des techniques de réflexologie

RS5311 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	330t
Formacode(s)	43445
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	16/12/2020
Date d'échéance	16/12/2023

Certificateur(s)

METAREFLEXOLOGIE ARLETTE LFEVRE · SIRET : 49354028000028

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La recherche du bien-être dans nos sociétés modernes n'est pas une simple mode, mais une tendance lourde, qui s'inscrit de manière profonde dans nos habitudes sociales. Le développement constant et la croissance continue de ce marché depuis 20 ans en sont la preuve.

Les Français ont fait de la recherche de l'équilibre un principe de vie, ils cherchent à manger mieux, vivre mieux, aimer mieux.

Au point qu'un Français sur deux (45 %) affirme avoir entrepris au moins une action destinée à accroître son niveau de bien-être corporel dans les 6 derniers mois et qu'un Français sur trois (36%) déclare consulter régulièrement des articles ou des livres traitant du bien-être. Un Français sur quatre a déjà consulté un professionnel (26%) ou a consommé des compléments alimentaires spécifiques (23%). Depuis 2015, le marché du bien-être en France connaît une expansion de 8 à 12% par an.

"Instituts de beauté, centres de massage, spas ou lieux de remise en forme captent une clientèle de plus en plus large, à la fois soucieuse de sa santé et de son apparence physique", indique le Journal La tribune du 7 décembre 2018 dans un article intitulé : "Le marché du bien-être en France aujourd'hui." La prévention de la santé est en tête des motivations.

Une autre motivation est de procurer le bien-être à des patients qui reçoivent des traitements lourds dans le cadre d'un parcours de soins, pour le cancer notamment. C'est l'objet de la réflexologie.

La réflexologie est décrite comme une méthode manuelle et naturelle centrée sur l'autorégulation du corps humain. L'objectif étant de soulager les symptômes en agissant sur des zones réflexes, procurer le bien-être aussi bien dans les activités de détente, que dans le cadre de parcours de soins. Elle est notamment utilisée dans le secteur médico-social

(hôpitaux, centres de santé, centres d'hébergement, maisons de retraite, etc.), par le personnel soignant ou non soignant, comme le démontrent les différents témoignages joints au présent dossier. Elle est "une pause bien-être propice au délassement et au soulagement"(Bien-être à la carte pour les malades du cancer - Parenthèse de douceur - CHU de Nantes). La réflexologie est de plus en plus demandée par les hôpitaux qui ont relevé ses bénéfices auprès des patients en chimiothérapie. C'est ce que révèle notamment une enquête de l'hôpital de Lyon Sud sur des patients ayant bénéficié de la réflexologie en 2016.

Au-delà du secteur médico-social, la réflexologie trouve des applications diverses. Elle est utilisée par des professionnels de différents secteurs d'activités :

- des professionnels du bien-être (SPA, institut de massage, centre de remise en forme, centre de thalassothérapie) ;
- du milieu associatif, clubs de sport ;
- des instituts de beauté ;

- des personnes installées en profession libérale qui souhaitent utiliser les techniques de la réflexologie pour enrichir leur pratique professionnelle.

Selon les témoignages recueillis, la réflexologie, permet d'apporter des compétences complémentaires pour une meilleure prise en charge des patients, clients ou usagers en fonction du secteur d'activité.

Ce qui précède est l'illustration d'un réel besoin en compétences, pour des professionnels, sur la pratique de la réflexologie.

C'est la raison pour laquelle la certification « Mettre en œuvre des techniques de réflexologie » a été créée. Elle a pour objectif d'attester de la capacité à appliquer les différentes techniques de la réflexologie pour améliorer le bien-être des personnes qui en bénéficient et si nécessaire, orienter ces personnes vers des parcours mieux adaptés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Identifier la demande de la personne dans le cadre d'une prise en charge, en s'appuyant sur des outils (cartographie, indications, limites et précautions d'exercice), afin de l'orienter, si nécessaire, vers des parcours de soins mieux adaptés et/ou complémentaires.

- Conduire

un

protocole de massage (pied et main), en utilisant des techniques de palpation, de massage de zones réflexes, afin de soulager les troubles (troubles du sommeil, stress, etc.), les douleurs, les dysfonctionnements légers.

- Guider la personne à l'utilisation de techniques de réflexologie en lui proposant des exercices/techniques corporelles à réaliser seul, pour lui permettre de les pratiquer entre deux séances.

- Élaborer et exécuter un protocole complémentaire selon les critères requis, afin de répondre à la demande spécifique d'un professionnel de santé.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Il n'y a pas de prérequis

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de 4 personnes, dont 50% extérieurs à l'école.

- Formateurs (salariés de l'entreprise) ou externes (prestataires, sous- traitants, etc.)
- Professionnels de la réflexologie.

Le président du jury est un membre de la direction de l'école.

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est composé de 4 personnes, dont 50% extérieurs à l'école.

- Formateurs (salariés de l'entreprise) ou externes (prestataires, sous- traitants, etc.)
- Professionnels de la réflexologie.

Le président du jury est un membre de la direction de l'école.

Base légale

Date de décision	16/12/2020
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	16/12/2023

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5311/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	124
Parcours menés à terme	165
Taux d'achèvement	133 %
Période	02/2022 – 07/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	236
Montant total engagé	831 560 €
Coût moyen par dossier	3 524 €
Durée moyenne	150 h
Période	12/2020 – 10/2023
France compétences	82 %
Reste à charge titulaire	12 %
France Travail	4 %
Régions	2 %
Entreprise	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.